

Mise au point sur la distribution des masques chirurgicaux aux soignants du CHMS

Chambéry, le 12 mai 2020

Suite au communiqué diffusé par l'organisation syndicale FO, le CHMS apporte les précisions suivantes.

Depuis le 17 mars, le port du masque chirurgical est obligatoire pour l'ensemble du personnel du CHMS. Comme tous les hôpitaux de France, l'établissement reçoit chaque semaine une livraison de masques par Santé Publique France. Les 3 et 10 avril 2020, le CHMS a reçu 90 000 masques chirurgicaux, dont la date de péremption initiale au 31/08/2019 avait été prorogée jusqu'au 30/04/2020 par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM).

Compte-tenu des rotations de stocks très rapides dans les services de soins (utilisation des dotations de masques dans les deux jours), ces masques ont été distribués jusqu'au lundi 27/04. Au 30/04, il n'y aurait donc plus dû avoir de stock de ces masques dans les services.

Lors du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) du 06/05, il a été remonté que certains masques périmés étaient toujours disponibles dans les services de réanimation et de dialyse : ils ont donc été retirés dans la foulée. Une vérification a également été menée dans l'ensemble des services et des stocks de masques périmés ont été retrouvés dans une dizaine de services, notamment d'EHPAD. Ils ont été retirés, au plus tard pendant le weekend du 8 mai.

Il n'a donc jamais été organisé de distribution volontaire de masques périmés par l'établissement, ceux ayant été trouvés dans les services après le 30/04 auraient dû être utilisés avant cette date, dans le cycle habituel de consommation.

Cette polémique est d'autant plus creuse que le pouvoir de filtration de ces masques chirurgicaux périmés n'est pas altéré, dès lors qu'ils ont été stockés dans de bonnes conditions et que le point de vérification principal concerne le bon état des élastiques. C'est cette vérification qui a été faite par l'ANSM, en préalable de la prorogation de la date de validité.

Depuis le début de la crise sanitaire, le CHMS n'a jamais été en difficulté quant à la distribution de masques aux professionnels, qu'il s'agisse de masques chirurgicaux ou FFP2. L'établissement a même investi dans l'achat de 10 000 masques « alternatifs » réutilisables, soit 2 par agent, pour l'utilisation dans l'espace public et notamment les transports en commun.

Contact presse : Mission communication - Suzanne Meyer – 04 79 96 59 98 – mission.communication@ch-metropole-savoie.fr